

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

TY

CONSEIL DES MINISTRES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
1 ^e février 1961
Arrivée 12... 200 SGCM

LOI N° 61-6

PORTANT MODIFICATION DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DES SERVICES
DE SECURITE.

L'ASSEMBLEE NATIONALE A DELIBERE & ADOPTE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT

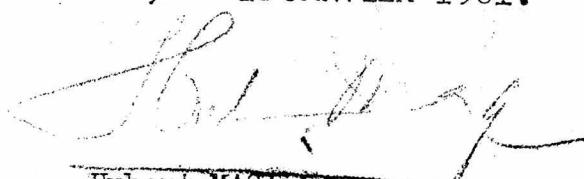
ARTICLE 1er : A compter du 1er Janvier 1961, l'effectif budgétaire du personnel des Services de Sécurité est porté de 378 à 580 emplois.

ARTICLE 2 : La présente LOI sera exécutée comme LOI d'Etat./.-

AMPLIATIONS :

JORD	1
PR.	15
SGCM.	4
Ministres	12
Comm. GI. Inf.	1
Trésor	5
Finances Ord.	5
PF.	5
Assemb. N.	2

FAIT A PORTO-NOVO, le 25 JANVIER 1961.



Hubert MAGA